

PROJET COMMUNAL DE VIDOUZE DES TERRES EN COMMUN

APPEL A PORTEUR DE PROJETS #1

15 HA DE TERRES LIBRES...

UN ILOT BIO PARTAGÉ ET A CONSTRUIRE
PROJET INDIVIDUEL DANS UN CADRE COLLECTIF

EN + : EPICERIE SOCIALE / TIERS LIEU RURAL / COOPERATION

PROJET GÉRÉ PAR LA CAE FERMENCOOP -
1ER CONTACT TELEPHONE / 06 03 37 82 29





APPEL A CANDIDATURE

Commune cherche Paysan !

Vous avez un projet d'installation et vous cherchez du foncier et un territoire d'accueil ? Bienvenue à Vidouze (65) !

La commune de Vidouze engage depuis 4 ans un projet politique de revitalisation au travers du soutien à l'agriculture nourricière. La mise à disposition de foncier communal pour l'accueil de nouvelles activités agricoles biologiques et nourricières est un axe majeur de son programme. En parallèle, le conseil municipal et sa population initie une rénovation de l'ancien café pour créer un lieu propice au lien social et à l'accueil d'une épicerie rurale et solidaire.

Dans ce contexte, le conseil communal dispose aujourd'hui d'environ 10ha pouvant servir de base foncière pour une future installation en agriculture biologique et paysanne.

Conditions d'accueil

La commune de Vidouze est en partenariat avec Ferm'en Coop, Coopérative d'Activité et d'Emploi agricole pour mener à bien ces installations. Le porteur de projet sera donc hébergé pendant 3 ans minimum par la structure au travers d'un contrat CAPE et potentiellement d'un contrat CESA (entrepreneur salarié). Cette formule permet à la mairie d'avoir une garantie en termes d'accompagnement du porteur de projet, de médiation, et d'un parcours à l'installation professionnalisant.

De son côté, le PP se concentre sur sa production, bénéficie d'un accompagnement individuel, d'un tutorat paysan, et de services mutualisés (commercialisation, comptabilité, administratif, etc.). Au bout de 3 ans, soit le PP s'installe à son compte dans le parcours à l'installation traditionnel, soit il reste hébergé au sein de la structure sans limite temporelle.

Les Terres

Historique : Terres essentiellement cultivées en monoculture de maïs. En friche depuis 5 ans.

Contractualisation actuelle : propriété communale, parcelles libres de droits.

Surface : de 9 à 10 ha libre de droit, 10 autres hectares d'ici 2 ans

Organisation parcellaire : 5 parcelles d'environ 2 ha chacune, rapprochées dans un même périmètre

Classement au PLUI : parcelles agricoles

Environnement : Des haies sont déjà présentes et certaines vont être plantées cet automne 2022 en partenariat avec la Maison de la Nature et de l'Environnement 65. Protection du vent d'Ouest et au nord notamment. Chemin central référencé chemin de Saint Jacques de Compostelle.

Pas de voisinage immédiat, présence d'un cours d'eau avec contrôle d'étiage en amont mais de toute façon, présence de bornes d'irrigation.



Parcelles situées à 3 kms du bourg.

Type de terres : Terres assez profondes, petite partie hydromorphe (2 parcelles du bas), sols peu battants, peu caillouteux, limons. Bon potentiel agronomique (plus d'information à la demande).

Irrigation : bornes d'irrigation présentes avec gestion par un ASA

Eau potable & Électricité : oui

Bâtiments : Un tunnel de stockage est d'ores et déjà prévu pour le 1^{er} PP, un bâtiment commun aux différents PP peut s'envisager.

Logement : inexistant sur les terres. Selon les porteurs de projets et leurs projets, des possibilités existent à proximité dans un premier temps. D'autre part, l'habitat léger peut être une solution si c'est le choix des porteurs de projet. La construction est à étudier avec la mairie.

Productions possibles

Actuellement, un porteur de projet d'installe en poulets de chairs Bio en cabanes mobiles. Afin de mutualiser des coups de main et de l'investissent (bâtiment, chambre froide, fabrique à la ferme de farine pour l'alimentation animale), un autre élevage serait judicieux: opules pondeuses, porcs. L'élevage allaitant avec vente directe (ovin, bovin) nécessiterait une base foncière plus conséquente, mais tout projet peut évoluer et d'étudier avec d'autres opportunités foncières à chercher.

Autres conditions

Lien social et participation au projet communal de revitalisation : En contrepartie de la mise à disposition foncière, la mairie souhaite vivement que le(s) porteur(s) participe(nt) à la dynamique communale de revitalisation engagée. Notamment par une vente au sein de l'épicerie d'une partie de la production, par la participation aux actions collectives (plantage de haies, etc.) et par un engagement dans la réflexion globale de réimplantation d'une agriculture paysanne et nourricière.

Contractualisation foncière : Bail Rural Environnemental pris par Ferm'en Coop et mise à disposition des porteurs de projet, avant transfert du bail si installation autonome à 3 ans.

Investissement : Possibilité d'aide à l'investissement au travers de la structure Ferm'en Coop, à étudier avec les porteurs de projets.

Capacité agricole vivement souhaitée

Une expérience professionnelle dans la production vivement souhaitée également

Une capacité financière permettant d'assurer 12 mois de trésorerie personnelle (apport, chômage, etc.). A étudier selon le projet.

Certification Biologique obligatoire

Volonté de mutualiser dans un cadre d'entraide

En capacité d'apprendre, d'être accompagné et acceptant de s'insérer dans un programme pédagogique collectif



Carte Géoportail



Contact

Mairie de Vidouze : mairie.vidouze@wanadoo.fr / Ferm'en Coop : m.gerbault@kanope.coop

1^{er} contact par mail avec nécessité d'argumenter la motivation par un descriptif du projet agricole (productions, conduite d'élevage, besoins, etc.). Priorité sera donnée à un projet d'installation construit et abouti, dans le cadre des conditions d'accueil et du projet politique du conseil municipal.

En partenariat avec :

